

A la une

Lancement de la nouvelle solution Cyber Assurance dédiée aux PME

15/01/2026

La transformation numérique ouvre de belles perspectives aux petites et moyennes entreprises, mais elle les expose aussi à des risques cyber de plus en plus fréquents et complexes. Attaques par rançongiciel, vols de données, interruptions d'activité ou atteintes à la réputation ne touchent plus seulement les grandes entreprises. Les PME se retrouvent souvent en première ligne, avec des ressources limitées pour se protéger.

C'est pour répondre à ce défi que **Tunis Re** a organisé, le 14 janvier 2026, un workshop dédié au lancement de sa nouvelle solution Cyber Assurance, conçue spécifiquement pour les PME en collaboration avec le courtier IRIS – Impacts & Insurance Solutions. Cet événement a rassemblé des acteurs de l'assurance autour d'un objectif clair : mieux comprendre les risques cyber et proposer des solutions concrètes, adaptées aux réalités des petites et moyennes structures.

Une approche pédagogique et concrète

Le workshop a été pensé comme un véritable espace d'échange et de découverte. Au-delà de la présentation du produit, l'accent a été mis sur la compréhension des enjeux opérationnels auxquels sont confrontées les PME. Les participants ont pu explorer une solution intégrée, alliant assurance, prévention et accompagnement en cas d'incident.

La démonstration d'une plateforme digitale et d'un questionnaire de maturité cyber a permis d'illustrer une méthode structurée pour évaluer



Bourse de Tunis: Lancement de la deuxième cohorte du programme « Reporting ESG »

[P.03](#)

Algérie: Lancement d'un pôle d'innovation et d'intelligence artificielle

[P.05](#)

Maroc : L'ACAPS durcit le ton face aux pratiques abusives des assureurs automobiles au Maroc

[P.06](#)

Kuwait: Insurance regulator establishes Shariah supervisory advisory committee

[P.08](#)

UAE: Insurance claims surge 20% after December 19 rains

[P.08](#)

Geopolitical divides and tech challenges top 2026 risk agenda: Marsh & Zurich

[P.09](#)

SCOR Global Reinsurance Ireland dac devient SCOR Global Reinsurance France SA

[P.11](#)

les risques. Grâce à un système de scoring et à un rapport personnalisé, les entreprises disposent d'un outil simple pour analyser leur exposition, prendre des décisions éclairées et renforcer leurs pratiques de cybersécurité.

[P.03](#)

SOMMAIRE

Lancement de la nouvelle solution Cyber Assurance dédiée aux PME 03

Bourse de Tunis: Lancement de la deuxième cohorte du programme « Reporting ESG » 03

Tunisie-BERD : La coopération économique appelée à changer d'échelle 04

Algérie : Conventions BNA-FGAR pour la garantie des crédits d'exploitation 05

Algérie : Lancement d'un pôle d'innovation et d'intelligence artificielle 05

Maroc : L'ACAPS durcit le ton face aux pratiques abusives des assureurs automobiles au Maroc 06

Radical initiatives imperative to drive insurance sales in Nigeria 07

Kenya :Insurance Policyholders to be Compensated Upto KSh 000 ,500 in Case of Collapse 07

Kuwait:Insurance regulator establishes Shariah supervisory advisory committee 08

UAE: Insurance claims surge %20 after December 19 rains 08

Egypt:Regulator issues rules for claim payouts by Compulsory Motor Insurance Pool 09

Geopolitical divides and tech challenges top 2026 risk agenda: Marsh & Zurich 09

Data and automation to define the next era of reinsurance, says Send 10

SCOR Global Reinsurance Ireland dac devient SCOR Global Reinsurance France SA 11

TUNISIE**Lancement de la nouvelle solution
Cyber Assurance dédiée aux PME****15/01/2026**

La transformation numérique ouvre de belles perspectives aux petites et moyennes entreprises, mais elle les expose aussi à des risques cyber de plus en plus fréquents et complexes. Attaques par rançongiciel, vols de données, interruptions d'activité ou atteintes à la réputation ne touchent plus seulement les grandes entreprises. Les PME se retrouvent souvent en première ligne, avec des ressources limitées pour se protéger.

C'est pour répondre à ce défi que Tunis Re a organisé, le 14 janvier 2026, un workshop dédié au lancement de sa nouvelle solution Cyber Assurance, conçue spécifiquement pour les PME en collaboration avec le courtier IRIS – Impacts & Insurance Solutions. Cet événement a rassemblé des acteurs de l'assurance autour d'un objectif clair : mieux comprendre les risques cyber et proposer des solutions concrètes, adaptées aux réalités des petites et moyennes structures.

Une approche pédagogique et concrète

Le workshop a été pensé comme un véritable espace d'échange et de découverte. Au-delà de la présentation du produit, l'accent a été mis sur la compréhension des enjeux opérationnels auxquels sont confrontées les PME. Les participants ont pu explorer une solution intégrée, alliant assurance, prévention et accompagnement en cas d'incident.

La démonstration d'une plateforme digitale et d'un questionnaire de maturité cyber a permis d'illustrer une méthode structurée pour évaluer les risques. Grâce à un système de scoring et à un rapport personnalisé, les entreprises disposent d'un outil simple pour analyser leur exposition, prendre des décisions éclairées et renforcer leurs pratiques de cybersécurité.

Collaborer pour mieux protéger

Le partenariat avec IRIS illustre la force de la complémentarité : expertise technique, connaissance fine du marché et approche orientée impact se combinent pour créer une solution réellement utile et accessible aux PME.

Les échanges du workshop ont montré combien il est essentiel de construire des solutions avec les acteurs du terrain, qui répondent à des besoins concrets : simplicité, clarté des garanties, accompagnement en amont et réactivité en cas d'incident.

Avec cette initiative, Tunis Re confirme son engagement à accompagner les entreprises dans la maîtrise des risques émergents et à promouvoir une approche collaborative pour un développement économique plus sûr et durable.

Collaborer, anticiper et agir ensemble**Bourse de Tunis: Lancement de la
deuxième cohorte du programme «
Reporting ESG »****02/01/2026**

La Bourse de Tunis a annoncé le lancement, à partir du 15 janvier 2026, de la deuxième cohorte de son programme de reporting environnemental, social et de gouvernance (ESG).

Mis en œuvre en collaboration avec la Société financière internationale (IFC), institution membre du Groupe de la Banque mondiale, ce nouveau cycle vise à élargir le périmètre des bénéficiaires en intégrant à la fois des sociétés cotées et des entreprises à participation publique.

Cette démarche s'inscrit dans une approche inclusive, en phase avec les priorités nationales en matière de développement durable, indique la Bourse de Tunis.

Cette deuxième cohorte a pour objectif de renforcer les capacités des entreprises participantes en matière de gouvernance ESG, d'améliorer la qualité et la comparabilité des informations extra-financières publiées, et de soutenir leur contribution aux Objectifs de développement durable (ODD).

Le programme prévoit un accompagnement structuré à travers des sessions de formation ainsi qu'un appui méthodologique tout au long

du processus de reporting.

Cette initiative s'inscrit également dans la stratégie globale de la Bourse de Tunis visant à développer l'écosystème de la finance durable, à promouvoir les bonnes pratiques ESG sur le marché financier tunisien et à renforcer l'attractivité de la Place auprès des investisseurs nationaux et internationaux.



Tunisie-BERD : La coopération économique appelée à changer d'échelle

16/01/2026

La Cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, a reçu au palais de la Kasbah la présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Odile Renaud-Basso, en présence du ministre de l'Économie et de la Planification et de plusieurs hauts responsables. La rencontre a porté sur l'approfondissement du partenariat bilatéral et sur l'alignement des futurs projets avec les priorités nationales de développement. Les deux parties ont affiché leur volonté de donner une nouvelle impulsion stratégique à leur coopération.

La Cheffe du gouvernement a salué l'engagement constant de la BERD en faveur de la Tunisie, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, et a souligné l'ambition de porter la coopération bilatérale à un niveau supérieur au cours de la prochaine période. L'objectif affiché est clair : installer une dynamique plus structurante, fondée sur le soutien à des projets à forte valeur ajoutée et à impact économique et social tangible.

Le plan 2026-2030 au cœur des discussions

Les priorités identifiées couvrent notamment les infrastructures, l'énergie, l'amélioration du climat des affaires, la valorisation du capital humain ainsi que le renforcement des secteurs à vocation sociale, considérés comme des leviers centraux pour consolider l'équité sociale et la cohésion économique.

Au cours de l'entretien, la Cheffe du gouvernement a présenté les grandes lignes de la politique économique et sociale de l'État, articulée autour du plan de développement 2026-2030. Ce plan, élaboré

selon une approche participative et ascendante partant des niveaux local et régional vers l'échelon national, est présenté comme une première dans l'histoire de la planification en Tunisie.

Selon l'Exécutif, cette démarche vise à mieux coller aux besoins concrets des citoyens dans l'ensemble des régions, tout en favorisant l'intégration économique et sociale, l'attractivité de l'investissement et la construction d'une économie nationale plus robuste, plus flexible et plus résiliente, capable de garantir une croissance équilibrée et une justice sociale durable.

La BERD met en avant les projets structurants

De son côté, Odile Renaud-Basso a estimé que sa visite en Tunisie constitue une étape importante pour consolider le partenariat et l'inscrire dans la perspective des choix nationaux et des priorités du plan de développement. Elle a mis en avant la progression continue de la coopération entre la Tunisie et la Banque, marquée par l'appui à plusieurs projets structurants.

Parmi ceux-ci figurent notamment le programme d'assainissement des petites villes au profit de l'ONAS, le projet de doublement et d'aménagement des lignes ferroviaires 22 et 6 pour la SNCFT, la réhabilitation des puits profonds dans le Sud, ainsi que le projet d'interconnexion électrique Tunisie-Italie (ELMED), destiné à renforcer le système national des énergies renouvelables.

ELMED et appui au secteur privé

La présidente de la BERD s'est par ailleurs félicitée de la signature récente de l'accord relatif au projet ELMED, y voyant un signal fort de la solidité du partenariat. Elle a également réaffirmé l'engagement de son institution en faveur du secteur privé tunisien, en particulier des start-up et des PME, à travers le soutien à des projets dans les énergies renouvelables, l'intelligence artificielle et la numérisation.

Ces investissements, selon elle, contribuent directement à la création de richesse et d'emplois, notamment au profit des jeunes, et participent à la modernisation progressive du tissu économique national.

Maghreb



Algérie : Conventions BNA-FGAR pour la garantie des crédits d'exploitation

14/01/2026

La Banque nationale d'Algérie (BNA) et le Fond de garantie des crédits aux PME (FGAR) ont signé, mercredi à Alger, deux conventions portant sur la garantie par le Fond des crédits d'exploitation, classiques et islamiques, accordés par cette banque publique, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

La signature, tenue au siège de la BNA, a été présidée par le Directeur général de la Banque, Samir Tamrabet, et le Directeur général du FGAR, El-Hadi Temmam, en présence de cadres des deux institutions financières.

La première convention porte sur «la couverture des crédits d'exploitation en ce qui concerne l'activité classique, tandis que la seconde concerne les financements d'exploitation pour l'activité islamique, par la garantie FGAR, à l'instar des crédits d'investissement», précise le communiqué.

Les conventions permettront aux PME de couvrir leurs besoins de fonctionnement dans le cadre des crédits et financements d'exploitation accordés par la BNA..



Lancement d'un pôle d'innovation et d'intelligence artificielle en Algérie

15/01/2026

L'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) a récemment inauguré un pôle d'innovation et d'intelligence artificielle (IA) au Pôle scientifique et technologique «Chahid Abdelhafid-Ihaddaden» à Sidi Abdellah.

Ce projet, engagé en partenariat avec des institutions académiques et techniques, vise à établir un lien significatif entre le milieu de la recherche et le secteur économique national, tout

particulièrement dans le domaine financier.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée sous la supervision de Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ce pôle ambitionne de dynamiser l'innovation dans l'industrie des assurances en intégrant des applications d'IA. Son objectif est d'encourager la recherche appliquée et d'expérimenter des solutions innovantes, facilitant ainsi la formation d'étudiants spécialisés qui seront ensuite recrutés dans le secteur des assurances.

La convention de création de ce pôle a été signée par plusieurs personnalités éminentes, dont Ahmed Medeghri, directeur de l'École nationale supérieure des mathématiques, et Youcef Benmicia, président de l'UAR. Étaient également présents des responsables d'instituts de recherche et d'écoles supérieures, témoignant de l'engagement collectif pour faire avancer ce projet.

Lors de l'inauguration, le ministre Baddari a souligné que ce pôle s'inscrit dans la volonté de l'Algérie de bâtir une économie numérique et innovante, en phase avec les objectifs du gouvernement et la vision de développement du président Abdelmadjid Tebboune pour la période 2024-2029. Il a mis en avant l'importance de valoriser le capital humain formé dans les universités algériennes, en soulignant que ce nouvel espace pourrait fournir des solutions innovantes pour soutenir le développement économique du pays.

Une I.A. adaptée aux spécificités culturelles et économiques de l'Algérie

Abdelhakim Berrah, délégué général de l'UAR, a précisé que ce pôle se concentrera sur deux parcours complémentaires pour les diplômés : un consacré à la gestion administrative et managériale, et l'autre axé sur l'expertise en innovation. Il a également souligné l'importance de développer une intelligence artificielle adaptée aux spécificités culturelles et économiques de l'Algérie.

De plus, l'UAR travaille actuellement sur un référentiel des nouveaux métiers du secteur des assurances, avec une vision s'étalant sur trois à cinq ans, ainsi que sur la mise en place de projets structurants, tels qu'un fonds d'investissement et un institut de gestion de l'innovation. Ces initiatives visent à renforcer les liens entre le monde universitaire et l'industrie.

Youcef Benmicia a ajouté que la création de ce pôle est une démarche permettant de structurer l'innovation tout en accompagnant la transformation des métiers dans le secteur des assurances. L'objectif est de développer des solutions spécifiques aux besoins du secteur, facilitant ainsi l'adaptation des gestionnaires et des cadres aux priorités économiques nationales.



Maroc : L'ACAPS durcit le ton face aux pratiques abusives des assureurs automobiles au Maroc

15/01/2026

L'ACAPS rappelle les « Règles du Jeu » aux Compagnies d'Assurance Auto au Maroc. Une volonté renforcée de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) de protéger les droits des assurés. Dans un contexte où les pratiques des compagnies d'assurance suscitent des préoccupations légitimes, le régulateur a décidé de hausser le ton et de clarifier les règles applicables en matière d'indemnisation et d'exclusions contractuelles. Cette intervention du gendarme du secteur assurantiel révèle des dérives préoccupantes et pose des questions fondamentales sur l'équité des relations entre assureurs et assurés.

Une Intervention Régaliennne Nécessaire

L'ACAPS a adressé récemment deux lettres circulaires aux entreprises d'assurances et de réassurance opérant au Maroc, signalant des pratiques jugées préjudiciables aux assurés. Cette démarche du régulateur n'est pas anodine: elle traduit une préoccupation croissante face à des interprétations abusives des contrats d'assurance et à des applications inéquitables des clauses d'exclusion. Le régulateur s'appuie sur le cadre légal existant, notamment le Code des assurances, pour rappeler aux compagnies les obligations qui leur incombent.

Le Problème du Partage de Responsabilité

L'une des principales préoccupations soulevées par l'ACAPS concerne le traitement des sinistres impliquant un partage de responsabilité entre l'assuré et un tiers. Une pratique répandue parmi certains assureurs consiste à déduire la franchise dans sa totalité lors du calcul de l'indemnité, sans tenir compte du fait que la responsabilité de l'assuré peut n'être que partielle. Cette approche pénalise injustement l'assuré et porte atteinte à ses droits fondamentaux.

Pour illustrer ce problème, imaginons un accident automobile où l'assuré est responsable à 30% et le tiers responsable à 70%. Si le dommage total s'élève à 10 000 dirhams et que la franchise est de 1 000 dirhams, certains assureurs déduisent la totalité de la franchise de l'indemnité versée à l'assuré. Or, cette pratique est contestable: l'assuré ne devrait supporter la franchise que proportionnellement à sa

part de responsabilité.

La Garantie Défense et Recours: Une Obligation Souvent Méconnue

Dans le cadre de la garantie « défense et recours », l'assureur a l'obligation de défendre les intérêts de son assuré, notamment en exerçant les recours contre le responsable de l'accident. Cette obligation est fondamentale, car elle garantit que l'assuré ne sera pas laissé seul face aux conséquences financières d'un sinistre dont il ne porte qu'une responsabilité partielle.

Un aspect crucial de cette obligation concerne le partage des montants récupérés par l'assureur grâce aux recours. Lorsque l'assureur récupère un montant de recours, celui-ci doit être partagé avec l'assuré proportionnellement à la partie du dommage restée à sa charge. Cette règle garantit que l'assuré bénéficie équitablement des efforts de récupération entrepris par son assureur.

Les Exclusions: Une Interprétation Stricte Imposée par le Régulateur

L'ACAPS a également clarifié sa position concernant les exclusions contractuelles. Le régulateur exige que les exclusions soient limitées à ce qui est strictement prévu par la loi et le contrat initial. Toute interprétation élargie au-delà de ces limites est désormais interdite.

Cette clarification est particulièrement importante en ce qui concerne l'exclusion liée au permis de conduire. L'ACAPS rappelle une règle simple: l'exclusion ne vise que les sinistres survenus lorsque, au moment de l'accident, le conducteur n'est pas titulaire d'un permis de conduire valide. Cette exclusion ne peut pas être appliquée de manière abusive ou étendue à d'autres situations.

Les Implications pour les Assurés Marocains

Cette intervention de l'ACAPS a des implications significatives pour les assurés marocains. Elle signifie que les compagnies d'assurance ne peuvent plus appliquer des pratiques discriminatoires ou inéquitables sans crainte de sanctions. Le régulateur a clairement indiqué qu'il entend surveiller le respect de ces règles et que les compagnies qui ne s'y conforment pas s'exposent à des mesures disciplinaires.

Pour les assurés, cela représente une victoire importante. Cela signifie que lorsqu'ils sont impliqués dans un sinistre automobile, ils peuvent s'attendre à une indemnisation équitable, proportionnée à leur responsabilité réelle. Cela signifie également que les assureurs doivent exercer leurs recours de bonne foi et partager équitablement les montants

Afrique



Radical initiatives imperative to drive insurance sales in Nigeria

14/01/2026

The Nigerian insurance industry can no longer grow on wishes and routine strategies. With penetration still hovering below one per cent, stakeholders insist that only radical, market-facing initiatives can break the jinx of low adoption and unlock the vast opportunities in the nation's 200 million population.

For decades, operators have relied on the same playbook—corporate accounts, compulsory covers and conventional agency channels—yet the numbers remain stubborn. Analysts say the time has come for the sector to disrupt itself before external disruptors do.

Experts contend that products must be stripped of complexity and connected to the daily experiences of Nigerians. Micro covers for transport users, petty traders, artisans, students, and gig workers are being canvassed as the new growth frontiers.

Insurance consultant, noted that Nigerians do not hate insurance but are disconnected from its structure. "What we sell is far from how people live. Until a vulcaniser, food vendor or okada rider can buy cover as easily as airtime, sales will remain cosmetic," he said.

The Inспенonline survey of market trends shows that the future of sales lies in partnerships with fintechs, telcos, cooperatives, religious bodies and transport unions. Embedding insurance into payments for electricity, flights, rides and mobile wallets is considered more effective than the old door-to-door evangelism.

Another radical shift proposed is to make claims payment the centre of marketing. The industry is being challenged to adopt 24-hour settlement for low-value claims, publish weekly claims dashboards and humanise the process with empathy.

Publisher of Inспенonline and promoter of Insurfeel Initiative, Chuks Udo Okonta, maintained that perception will only change when claims stories dominate public conversation. "Every paid claim is a billboard. Until we celebrate them louder than premium figures, sales will struggle," he said.

The Kenyan Wall Street

Kenya :Insurance Policyholders to be Compensated Upto KSh ,500 000 in Case of Collapse

12/01/2026

Policyholders caught up in the collapse of insurance companies will now receive a maximum payout of KSh 500,000 per claim, after regulators doubled the compensation ceiling under the Policyholders Compensation Fund (PCF).

- The cap, raised from KSh250,000 to KSh500,000, was approved by the PCF Board of Trustees in consultation with the Cabinet Secretary for the National Treasury and applies to insurers placed under statutory management or whose licences are cancelled under the Insurance Act.
- The move comes amid a string of insurer collapses and financial distress that have shaken confidence in Kenya's insurance sector.
- Thousands of policyholders are still seeking compensation following the failure of firms such as Standard Assurance (Splice), Resolution Insurance and Invesco Assurance, while Directline Assurance has in recent months faced regulatory intervention over solvency concerns.

Under the new framework, compensation payable by the statutory fund will not exceed KSh500,000 per claim, regardless of the size or class of policy held, potentially leaving holders of high-value life, medical and commercial covers exposed to significant losses.

According to the draft Kenya National Financial Inclusion Strategy (2025–2028), rising cases of fraud schemes, cyberattacks and unethical lending practices have eroded consumer trust across the financial sector, prompting regulators to strengthen safety nets for savers and investors.

Monde Arabe



Kuwait: Insurance regulator establishes Shariah supervisory advisory committee

12/01/2026

Kuwait's Insurance Regulatory Unit (IRU) has issued a resolution to establish a Shariah supervisory advisory committee to review regulatory decisions related to takaful insurance and Shariah-compliant insurance activities.

The Committee, chaired by Mr Abdulaziz Ahmed Al-Nahedh, is responsible for providing Shariah-related legal advice on claims, creating insurance documents, and proposing regulatory provisions, according to local media reports. The IRU is an independent unit that supervises the insurance industry. Although the IRU operates under the direct supervision of the Ministry of Commerce and Industry, it is financially and administratively independent.

Capital Market Authority (CMA)

Separately, the government has issued a ministerial resolution stipulating that a Supreme Shariah Supervisory Committee shall be formed at the CMA to oversee the Authority's activities in the field of Islamic finance and to ensure their compliance with the principles and rules of Islamic Shariah.

The four-member Committee shall also express opinions on new Islamic financial instruments or products before their approval by the Authority, Shariah rulings or standards when requested, and any issues referred to it that are related to Islamic finance.

Khaleej Times

UAE: Insurance claims surge %20 after December 19 rains

13/01/2026

The heavy rains that fell on 19 December 2025 has led to increases of around 20% in claims, a level regarded as 'acceptable' by the insurance sector, according to industry executives.

Mr Anas Mustarihi, CEO of eSanad, a digital insurance

marketplace, told the newspaper, "The rainfall on 19 December had a tangible but well-contained impact on the UAE insurance market. Unlike previous extreme weather events, this wave was significantly less severe and primarily tested the operational readiness rather than the resilience of insurance companies' balance sheets."

He added: "From an industry perspective, all stakeholders, including insurers, brokers and policyholders, were significantly better prepared, both technically and procedurally. Customer awareness improved, leading to faster claim notifications, clearer and more efficient communication channels and more efficient interaction across the value chain. Insurers were also able to implement operational and claims-handling lessons learned from past events. As a result, while claim volumes saw a temporary increase, they remained within manageable thresholds and did not create any systemic pressures on the insurance market."

On his part, InsuranceMarket.ae Deputy CEO Hitesh Motwani said that the December rains resulted in a largely manageable impact on the insurance sector. He added, «We saw an increase of approximately 20% in claim notifications compared to the normal period, mainly related to weather-related incidents.» He confirmed that the increase in claims was seen mainly in the motor insurance sector.

December 2025 vs April 2024

Mr Motwani added that the December 2025 and April 2024 events «cannot be compared in scope» because the April 2024 rains were unprecedented in their intensity and geographical spread and resulted in significant losses in the auto insurance, real estate and trade sectors.

He said: «In contrast, the 19 December rains were shorter, more localised, and better predicted. Although there was a significant increase in claims, the overall impact represents only a small fraction of the losses that occurred in April 2024.»

Egypt: Regulator issues rules for claim payouts by Compulsory Motor Insurance Pool

15/01/2026

The Financial Regulatory Authority (FRA) has issued a decision regulating the mechanisms and conditions for settling claims by the Egyptian Compulsory Insurance Association for Civil Liability Arising from Motor Vehicle Accidents (Compulsory Motor Insurance Consortium/Pool). The move is aimed at simplifying procedures and ensuring that those affected and their families quickly obtain their insurance rights.

The Pool manages compulsory vehicle insurance in Egypt, including coverage for bodily and material damages to third parties as a result of traffic accidents

The decision stipulates that an application for compensation must be submitted along with an official copy of the accident report, in addition to the required documents specific to each case, and a legal declaration from the concerned parties confirming the authenticity of the submitted documents. It also specifies the mechanisms for disbursing compensation, whether through a direct bank transfer to the beneficiary or via a duly authorised power of attorney specifying the insurance amount and authorising the agent to receive it.

Documentation

Regarding cases of death, the decision requires the submission of a computerised death certificate, the original inheritance notification, and valid copies of the national identity cards of the adult heirs, while granting the association the right to request additional documents in the event of minors, including birth certificates, guardianship decisions, statements from the guardianship prosecution, and their bank statements, to ensure the protection and management of the minors' rights in accordance with legal frameworks.

The decision also specifies the documents required to disburse compensation in cases of total or permanent partial disability, foremost among them a report issued by the competent medical authority giving a description of the disability and its extent,

in addition to the identification documents of the injured person, in order to ensure the accuracy of the assessment and the fairness of the compensation payment.

In cases of material damage to property, the decision stipulates the submission of a report issued by an inspection expert to estimate the value of the damages.

The decision affirms the Pool's commitment to settle claim compensation within a period not exceeding one month from the date of the submission of the claim with all supporting documents, reflecting the FRA's intention for claims to be dealt with expeditiously, to enhance confidence in the compulsory insurance system.

Internationale


 Reinsurance News

Geopolitical divides and tech challenges top 2026 risk agenda: Marsh & Zurich

14/01/2026

Commenting on the World Economic Forum's Global Risks Report 2026, Marsh and Zurich have highlighted deepening geopolitical divides, alongside mounting technological and societal challenges, as key forces shaping the business landscape in the year ahead.

As strategic partners of the World Economic Forum and members of its Global Risks Advisory Board, Marsh and Zurich pointed to the emergence of a "new age" of global competition, noting that business leaders anticipate most of the risks identified in the report will intensify over the next decade.

According to the report, 57% of respondents foresee a turbulent next decade, with environmental and technological risks strongly dominating the 10-year outlook.

Alison Martin, CEO Life, Health and Bank Distribution at Zurich, commented, "Business leaders in major economies are deeply worried about pensions and public health. These gaps threaten both workforce wellbeing and social stability.

"Yet, it's striking that societal risks – like declining health, lack of public infrastructure and social protections – barely register in the 10-year risk outlook, even though their effects are already reshaping our world.

"If we don't act with urgency and collaboration, we risk ignoring the very threats that could define our future."

Meanwhile, while geoeconomic confrontation, state-based armed conflicts, extreme weather events, societal polarisation, and misinformation and disinformation were identified by respondents as the top five immediate risks in 2026, misinformation and disinformation and societal polarisation reportedly rose to second and third place in the two-year outlook.

On this, Andrew George, President, Specialty, Marsh Risk, said, "Deepening divisions are at the centre of the societal risks we all now face, from social fragmentation and inequality, to declining health and wellbeing.

"Despite the growing severity of these global risks, major governments are moving away from many established frameworks designed to tackle our shared challenges. As a result, divided societies are being driven closer to the brink of social instability and increased conflict."

The report also found that advancements in artificial intelligence and quantum computing will greatly impact labour markets, societal structures, infrastructure and geopolitics, and may contribute to widening global economic gaps.

"Critical infrastructure, exposed to various threats, from the cutting of undersea cables to the disruption of satellites, will also require substantial investment for modernisation," the two firms observed.

Peter Giger, Group Chief Risk Officer, Zurich, noted, "Despite extreme weather, cyberattacks and geopolitical conflicts posing escalating threats, disruptions to critical infrastructure ranked just 23rd among global risks for the next decade.

"This is a dangerous oversight. From power grids strained by record heat to coastal cities at risk from rising seas, we rely on systems that are underprepared and underfunded. When infrastructure fails, everything else is at risk.

"We must recognise how interconnected these threats are and invest now to strengthen resilience before the next crisis hits."

Andrew George concluded, "Advancements in AI and quantum computing are rapidly reshaping labour markets and geopolitics, with profound implications that will revolutionise individuals' lives, enhance our health and prosperity, and shape the future of nations.

"As automation and quantum breakthroughs accelerate, government and business must work together to address the challenges created by role redundancy, economic concentration, and the potential for systemic disruptions in critical infrastructure and digital trust."

In related news, new research from the Swiss Re Institute, part of the global reinsurer, recently stated that as the artificial intelligence boom creates new insurable asset classes and heightens liability and cyber risks, AI-driven disruption is expected to shift insurance demand rather than increase it overall.



Data and automation to define the next era of reinsurance, says Send

15/01/2026

Reinsurance is entering a new era with a systemic shift in how capacity is sourced and managed, driven by a convergence of granular data analytics, widespread technology adoption, and a diversifying pool of global capital, Send analysts stated in a recent report.

Moreover, no longer content to compete solely on price or traditional appetite, the industry's leaders are now distinguishing themselves through their ability to harness real-time information to make faster, more precise decisions.

Data lies at the heart of this shift, described by reinsurance broker Willis Re as 'Reinsurance Market 2.0,' reinsurers are now utilising cloud-native modelling platforms, AI-enhanced analytics, and multi-model approaches to enabling portfolio optimisation and scenario analysis that would have been impossible just a few years ago.

This increased transparency is proving to be a magnet for broader clearer insights into risk transfer mechanisms, the industry is effectively lowering traditional barriers to entry and inviting fresh capital into the market.

"Transformative changes in broker-led platforms and delegated authority models are pivotal to supporting this new era of reinsurance, strengthening the ecosystem and creating a strong chain that connects frontline underwriting to global capital," Send analysts explained.

Adding: "Facilities now incorporate automated bordereaux, real-time exposure tracking and AI-driven risk scoring, allowing reinsurers to monitor and adjust capacity dynamically without the friction of annual renewals."

"This technology not only reduces administrative drag but also enables complex multi-layered structures, seamlessly blending treaty, facultative, collateralised reinsurance and even parametric triggers that align precisely with portfolio needs, smoothing volatility while delivering optimal capital efficiency."

Industry analysts point to 2026 as the pivotal year when Reinsurance 2.0 will move from a theoretical concept to standard practice.

This shift is being supported by new London market standards, such as unified data formats, which are replacing clunky spreadsheets for automated updates that let capacity flex with real portfolio needs instead of fixed yearly deals.

While reinsurance capital continued its recovery through the first half of 2025, approaching pre-2022 peaks, softening market rates are placing a new premium on efficiency.

Carriers are now under pressure to quantify the value of every reinsurance dollar, while reinsurers are prioritising partnerships with data-transparent cedants to eliminate pricing guesswork, the report noted.

The regulatory environment is also playing a supportive role, with frameworks like Solvency II beginning to favour companies that maintain high levels of data transparency through streamlined reporting.

Brokers are responding by rolling out ready-made facilities for managing general agents (MGAs) that blend traditional reinsurance, with investor capital and parametric cover, supported by shared analytics to attract capital to strong-performing books.

Send analysts concluded: "Reinsurance 2.0 presents both opportunity and obligation. The opportunity lies in accessing deeper pools of capital, deploying capacity more efficiently, and building portfolios with unprecedented precision.

"The obligation is to develop the data literacy, technological capabilities, and operational

frameworks to thrive in this new environment. Underwriters who can successfully navigate delegated arrangements, leverage advanced analytics, and work seamlessly within broker-facilitated ecosystems will gain significant competitive advantages."

LE FIGARO

SCOR Global Reinsurance Ireland dac devient SCOR Global Reinsurance France SA

12/01/2026

SCOR SE annonce avoir finalisé la transformation transfrontalière de sa filiale irlandaise SGRI (SCOR Global Reinsurance Ireland dac), qui est ainsi devenue, le 8 janvier 2026, une société anonyme de droit français dénommée SGRF (SCOR Global Reinsurance France SA), placée sous le contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

Tous les actifs et obligations de SGRI demeurent ceux de SGRF et il n'y a aucun changement pour ses contreparties. SGRF est désormais située au siège social de SCOR, 5, avenue Kléber à Paris 16.

La relocalisation de cette entité reflète l'engagement, pris dans le cadre du plan stratégique Forward 2026, de simplifier la structure du Groupe et d'améliorer son efficience.

SCOR, un réassureur mondial de premier plan

Réassureur mondial de premier plan, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services de réassurance et d'assurance pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.

Le Groupe a enregistré 20,1 milliards d'euros de primes en 2024. Représenté à travers plus de 35 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans plus de 150 pays.